

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
PLAN LOCAL D'URBANISME DE HEILIGENBERG

9 - ANNEXE : Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

PROJET DE P.L.U. ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL LE 29 JANVIER 2025

LE MAIRE

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

La commune de Heiligenberg est inscrite comme secteur affecté par le bruit dans l'arrêté préfectoral du 10 novembre 2016 modifiant l'arrêté préfectoral du 19 août 2013 et les annexes 2,3,4,5 portant révision du classement sonore des voies de transports terrestres dans le département du Bas-Rhin et déterminant l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit à leur voisinage. Le classement sonore des infrastructures traversant ou impactant Heiligenberg est transcrit dans le tableau ci-après.

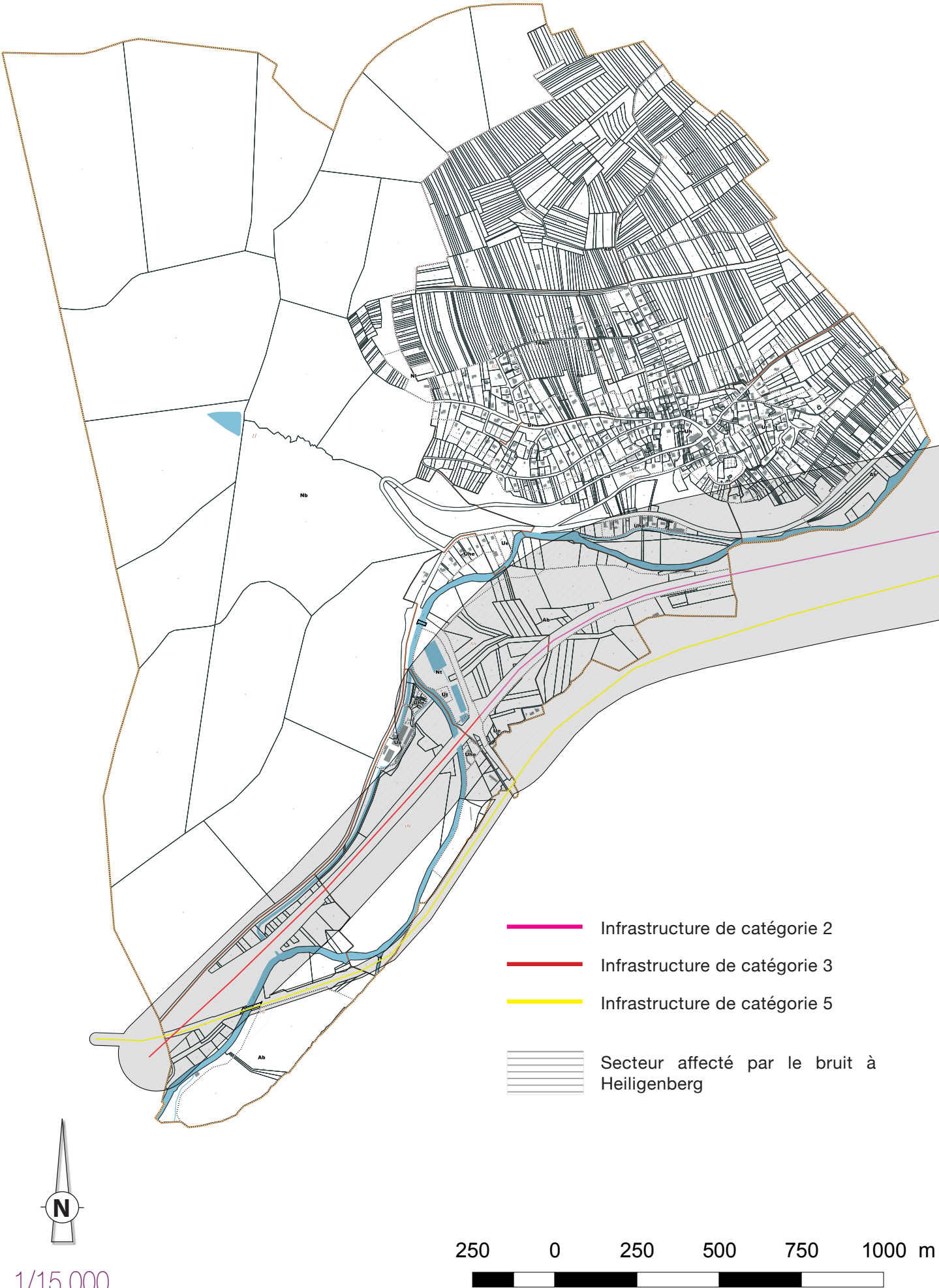
Le classement sonore des infrastructures traversant ou impactant Munchhausen est le suivant :

- **RD 1420 de RD 804 Wisches à Echangeur Floessplatz**, classée en catégorie 3 ; la largeur du secteur affecté par le bruit est de 100 m de part et d'autre de l'axe de la voie.
- **RD 1420 de Echangeur Floessplatz à RD 217 Gresswiller**, classée en catégorie 2 ; la largeur du secteur affecté par le bruit est de 250 m de part et d'autre de l'axe de la voie.
- **ligne ferroviaire Molsheim-Bif. à Rothau**, classée en catégorie 5 ; la largeur du secteur affecté par le bruit est de 10 m de part et d'autre de l'axe de la voie.

Le classement sonore des infrastructures de transports terrestres constitue un dispositif réglementaire préventif. Dans les secteurs déterminés, les futurs bâtiments devront présenter une isolation acoustique renforcée.

Ainsi, dans les secteurs affectés par le bruit (voir cartographie ci-jointe), les nouvelles constructions d'habitations, d'établissements de santé ou d'enseignement ainsi que les hôtels doivent présenter une isolation acoustique renforcée en application du Code de la Construction.

Cartographie du classement sonore



PRAGMA-SCF

38 rue de la Chambre ■ 67360 GOERSDORF

tel : 03 69 81 26 49 ■ info@pragma-scf.com ■ www.pragma-scf.com